CERTIFICAT

FAIRSALES

attribué à



en tant que signataire de la Charte Fairsales le fournisseur professionnel peut utiliser le label de garantie

Le vendeur certifié a explicitement accepté les règles suivantes :

- **1. Un respect du client** en appliquant les normes de qualités légales et en s'efforçant de respecter le commerce équitable
- **2. Une garantie du produit** qui répond à toutes les exigences légales dans le pays de livraison
- **3. Une garantie de vente** avec des prix sans surprises, un service après-vente et sans vouloir contourner les obligations légales
- **4. L'engagement** de vouloir trouver ensemble une solution rapide, d'abord par une tentative de conciliation et ensuite si nécessaire par la procédure accélérée d'arbitrage comme dans les conditions générales
- 5. Une double garantie pour les réclamations
 - Vous pouvez joindre votre fournisseur professionnel à son adresse

Tank Components sprl, Scherpeputstraat 16, 9160 Lokeren (Belgique)

Tél: +32 (0) 9 326 96 96 Courriel: tessa@tankcomponents.be

Site web: www.tankcomponents.be N° d'entreprise: 0632.667.058

Accès gratuit au service de conciliation indépendant : www.lisdirect.net

Certifié depuis le 10.07.2018

Didier Le Fevere Président FSO

